

Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

Mesdames,
Messieurs,

Il me fait plaisir de vous livrer mon rapport sur la situation financière de la municipalité.

En premier lieu, je vous transmets le rapport financier de l'année 2010, tel que vérifié par le cabinet de comptables agréés Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

Ainsi, au 31 décembre 2010, les activités de fonctionnement à des fins fiscales se présentaient comme suit :

SOMMAIRE DES REVENUS

Taxes	1 020 370
Paiement tenant lieu taxes	60 478
Autres recettes	145 317
Transferts	131 679
Investissement	<u>2 320 537</u>
Total	3 678 381

SOMMAIRE DES CHARGES

Administration générale	322 138
Sécurité publique	107 409
Transport	244 885
Hygiène du milieu	348 226
Urbanisme	159 411
Loisirs et culture	50 820
Frais de financement	46 741
Santé et bien-être	2 575
Amortissement des immo.	<u>361 514</u>
Total	1 643 719

Excédent de l'exercice	2 034 662
Moins : revenus d'investissement	2 320 537
Déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(285 875)

Éléments de conciliation à des fins fiscales

Amortissement des immobilisations	361 514
Remboursement de la dette à long terme	<u>(36 543)</u>
	324 971

L'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales était de 39 096 \$

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS FINANCIERS

Débiteurs	3 551 695
Autres actifs	<u>139 107</u>
Total	3 690 802

PASSIFS

Dette à long terme	263 461
Autres	<u>4 700 015</u>
Total	4 963 476

ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)

(1 272 674)

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations	8 445 017
Autres	<u>26 599</u>
Total	8 471 616

Excédent (déficit) accumulé	7 198 942
-----------------------------	-----------

.../2

Suite à une analyse préliminaire effectuée à partir des revenus et des dépenses comptabilisés au 31 octobre dernier, nous prévoyons atteindre l'équilibre budgétaire au terme de l'année financière 2011.

Bénéficiant d'une subvention de 15 000 \$ dans le cadre du *Programme pour l'amélioration du réseau routier municipal*, la municipalité a réalisé divers travaux de voirie sur les chemins municipaux. Comme nous le savons tous, la mauvaise température peut entraîner une détérioration des accotements des chemins et routes. Il a donc fallu consacrer beaucoup de temps et d'énergie à conserver ces accotements et à en assurer la viabilité. Rappelons-nous les investissements majeurs de l'été 2010 qui ont permis la réfection du chemin du Lac Goth et du Vieux-Chemin au coût de 2 731 941 \$. Je puis vous assurer que le maintien du bon état de nos chemins et routes et la sécurité de nos citoyens sont pour nous des priorités.

L'un des faits marquants de 2011 est sans contredit la vente à la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay de l'édifice abritant leurs locaux et ceux du CLD du Fjord. Cette transaction a permis le réaménagement des deux organismes dans des locaux mieux adaptés et surtout, la consolidation de 15 emplois dans le milieu, ce qui est une excellente nouvelle. Cette transaction a entraîné la relocalisation de la caisse Desjardins dans l'édifice municipal. Cette relocalisation permet ainsi d'assurer le maintien des services de la caisse à Saint-Félix-d'Otis puisqu'un bail de cinq ans renouvelable a été signé avec les Caisses Desjardins. Profitant de ces travaux et constatant que les locaux de l'édifice municipal étaient devenus trop étroits, nous avons réalisé des travaux d'agrandissement pour améliorer les services aux citoyens. Deux bureaux et une salle d'archivage ont été ajoutés. Une porte ouverte pour les citoyens aura d'ailleurs lieu en 2012.

Du côté environnemental, la municipalité a reconduit, pour une quatrième année consécutive, le programme volontaire pour la renaturalisation des rives. Cela a permis à 32 propriétaires riverains d'aménager leurs terrains au moyen de divers végétaux en ne défrayant que 50 % du coût de ceux-ci. À cette fin, la municipalité a bénéficié d'une subvention de 10 000 \$ provenant du Fonds de mise en valeur des terres publiques intramunicipales de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay.

Grâce à une aide financière de 28 673,08 \$, provenant du programme de la Politique nationale de la ruralité, la municipalité a aussi investi dans le terrain de jeux du Camping municipal. Un acquis important pour le milieu.

Tel que requis en vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici la rémunération et l'allocation des dépenses versées aux élus en 2011 : 7 703 \$ pour le maire et 2 568 \$ pour les conseillers. Au point de vue organisationnel, mentionnons le départ, en mai dernier, de monsieur Éric Dallaire comme directeur général et secrétaire-trésorier qui fut remplacé à ce poste par madame Hélène Gagnon.

Tel que requis en vertu de l'article 955 du *Code municipal*, voici la liste des contrats municipaux de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis le dépôt du dernier rapport du maire sur la situation financière de la municipalité.

- Les Constructions Christian Duchesne Inc. : agrandissement de l'édifice 240 474,03 \$
- Les Constructions Christian Duchesne Inc. : fenêtres de l'édifice 55 736,67 \$

Pour la prochaine année, l'environnement reste une priorité pour la municipalité qui poursuivra ses actions afin de faire respecter son plan d'action environnemental. La municipalité demeure alerte et elle fera preuve de rigueur et de sévérité en cas de non-respect de la réglementation municipale. La municipalité souhaite la réouverture d'un poste d'essence et d'un restaurant et elle va donc poursuivre ses actions auprès des promoteurs afin de concrétiser le projet. De plus, la municipalité a dézonné les terrains sur le chemin du Lac Brébeuf dans le but de créer un parc industriel. Dans ce contexte, elle continuera son accompagnement auprès des promoteurs.

Le conseil municipal a l'intention de maintenir un taux de taxation compétitif, malgré les contraintes budgétaires auxquelles la municipalité fait face. La municipalité continuera ses interventions afin d'améliorer l'état des chemins municipaux et des infrastructures municipales. Et elle poursuivra son partenariat avec tous les organismes de notre collectivité.

Pour conclure, je vous invite à participer activement à la vie communautaire dans notre municipalité et à assister aux séances du conseil municipal.

Jean-Marie Claveau, maire
2011-11-21